

ATELIER D'EXPERTS

Rentabiliser les grands barrages en Afrique de l'Ouest :
Quel rôle pour le conseil agricole ?

Bamako, Mali, 4-5 Juin 2014

RAPPORT TECHNIQUE



Sommaire

Sommaire.....	2
Sigles.....	3
1 Contexte et objectives de l'atelier.....	4
2 Déroulement de l'atelier.....	4
2.1 La cérémonie d'ouverture.....	4
2.2 Les communications et discussions en plénière.....	5
3 Que retenir de l'atelier.....	5
3.1 Travaux de groupes.....	7
4 Recommandations.....	7
Annexes.....	10
Annexe 1 Programme de l'atelier.....	10
Annexe 2 Présentations.....	12
Annexe 3 Liste des participants.....	13
Annexe 4 Produits des travaux de groupe.....	16
Annexe 5 Evaluation de l'atelier.....	23

Sigles

ANCAR	Association Nationale de Conseils Ruraux du Sénégal
CEDEAO	Communauté Économique des Etats d’Afrique de l’Ouest
FAO	Organisation des Nations Unis pour l’Alimentation et l’Agriculture
FEPROBA	Fédération des Producteurs du Bassin de l’Anambé
GWI-AO	Global Water Initiative Afrique de l’Ouest
IED Afrique	Innovation Environnement Développement Afrique
IIED	International Institute for Environment and Development
ODRS	Office du Développement Rural de Sélingué
OP	Organisation de Producteurs
RESCAR-AOC	Réseau des services de conseil agricole et rural d’Afrique de l’Ouest et du Centre
SODAGRI	Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

1 Contexte et objectives de l'atelier

L'atelier était organisé par la Global Water Initiative (GWI) en Afrique de l'Ouest, une initiative financée par la Fondation Howard G. Buffett et mise en œuvre par l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) et l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) en partenariat avec l'IED-Afrique (Innovation, Environnement et Développement).

Cet atelier a regroupé, durant deux (2) jours, une vingtaine de participants venus du Burkina Faso, du Niger, du Sénégal, du Bénin, de la Guinée Bissau et du Mali, composés de :

- représentants des organisations de producteurs ;
- services techniques étatiques en charge de la gestion des barrages ;
- les partenaires techniques au développement

Les objectifs de cet atelier régional étaient de:

1. Définir les différences et les similitudes entre le conseil agricole (CA) pour les périmètres aménagés autour des grands barrages et le CA pour d'autres contextes, afin d'évaluer quelles leçons et expériences peuvent être applicables aux nouveaux barrages en construction;
2. Partager et débattre des résultats de l'analyse initiale faite par la GWI sur la demande et l'offre du CA (et d'autres services agricoles pour les petits exploitants) autour des barrages de Bagré, Niandouba / Confluent et Sélingué, afin d'identifier les moyens nécessaires pour améliorer la conception et la gestion du CA concernant ces grands périmètres irrigués (dans le cadre des stratégies existantes et émergentes de CA dans la région).
3. Identifier des interventions prioritaires (en termes de politiques et investissements agricoles) que la GWI et ses partenaires devraient viser en termes d'influence au cours des prochaines années.

2 Déroulement de l'atelier

Les travaux se sont déroulés selon les étapes suivantes :

- La cérémonie d'ouverture
- Les communications et discussions en plénière
- Les travaux en groupes suivis des restitutions en plénière
- La formulation et la lecture des recommandations du communiqué final
- La clôture de l'atelier

2.1 La cérémonie d'ouverture

Les travaux ont été ouverts par le mot d'ouverture de M. Jamie SKINNER, Directeur Régional de la GWI, sous la présidence de M. Pascal GBENOU du ROPPA.

M. SKINNER a rappelé le contexte de l'organisation de l'atelier sur le conseil agricole basé sur une étude recherche action au niveau des barrages de Sélingué (Mali), Bagré (Burkina Faso), et Niandouba/Confluent (Sénégal). Il a précisé que ces études visent à identifier ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas bien et les leçons à tirer pour améliorer les interventions dans les zones concernées mais aussi afin de mieux planifier la conception des futures barrages.

M. Pascal GBENOU, pour sa part, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a souligné le rôle stratégique qu'occupent les producteurs dans le conseil agricole.

Il a ensuite évoqué le maillon important que représente le conseil agricole dans les systèmes de production au niveau des grands barrages, d'où la pertinence de l'organisation de ce présent atelier.

M. GBENOU a enfin invité les participants à des échanges riches et intenses pour une vision claire et commune sur le conseil agricole dans les périmètres aménagés autour des barrages, il a ainsi procédé à l'ouverture officielle de l'atelier.

2.2 Les communications et discussions en plénière

Plusieurs communications ont été présentées en plénière et elles ont permis aux participants d'échanger sur les expériences des différents pays représentés :

- La mise en contexte : Conseil agricole pour les grands barrages en Afrique de l'Ouest – M. Ismail MOUMINI, Université de Parakou, Benin.
- La vision : Un conseil agricole qui fonctionne pour les producteurs et pour l'Etat– Mme Barbara ADOLPH, GWI/IIED.
- L'expérience du barrage de Niandouba/Confluent– M. Souleymane CISSÉ, IED-Afrique.
- L'expérience du barrage de Sélingué – M. Younoussa TOURÉ, Consultant.
- L'expérience du barrage de Bagré– M. Serge SODOGO, Consultant
- Conclusions de la conférence électronique de RESCAR-AOC sur le conseil agricole en Afrique de l'Ouest et Centrale, par Patrice DJAMEN, RESCAR-AOC

En plus de ces communications, différentes expériences ont été partagées lors du « **marché de leçons** ». Il s'agissait de :

- Une vidéo sur l'expérience sur le conseil à l'exploitation familiale par Eric BOLOGO, Inter-réseaux
- L'expérience du centre de ressources agricole sur l'utilisation des TIC, l'appui aux dispositifs CEF par Gifty NARH, CORADE
- L'expérience des Radios Rurales Internationales par Modibo G COULIBALY,
- L'expérience des Centres de Prestation de Service par Yacouba M. COULIBALY, Nyeta Conseils / Office de Niger

3 Que retenir de l'atelier

Ces différentes communications ont suscité d'intenses discussions qui ont permis de relever un certain nombre de constats et préoccupations :

- Le conseil agricole est complexe et multidimensionnel. Il couvre plusieurs aspects, notamment organisationnels, les capacités des agents ainsi que les politiques et les investissements à l'appui tout au long de la chaîne de valeur.
- Les périmètres irrigués sont « différents » des autres systèmes de production dans la région car l'Etat et les bailleurs y ont effectué d'importants investissements. Ils accordent donc un grand intérêt à la performance des périmètres irrigués (voir les lettres de mission des agences étatiques qui gèrent les barrages). Par conséquent il est du domaine de l'Etat de financer (au moins de contribuer) le système de conseil agricole.
- Les stratégies nationales sur le CA (là où elles existent) ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des producteurs autour de grandes infrastructures hydro-agricoles.
- Il existe de nombreuses lacunes dans les services de conseil autour des barrages. Celles-ci sont dues à l'insuffisance des moyens financiers (en particulier pour les budgets de fonctionnement des transports, de la communication et de formation), mais aussi à des faiblesses institutionnelles et de gestion.
- Les organisations paysannes ne disposent pas encore de capacités nécessaires qui leur permettent de jouer convenablement leurs rôles dans la prestation du service de conseil agricole. Elles ne sont pas encore capables d'assurer le suivi-évaluation des performances du conseil agricole offert par les autres acteurs.
- Les services de conseil ne sont pas suivis et évalués par les agriculteurs et les organisations paysannes.
- Les agriculteurs ont besoin du conseil agricole tout au long de la chaîne de valeur (au-delà de la prestation de conseils de production, y compris l'accès à l'entrée, le traitement et la commercialisation), et pour la multitude des entreprises dans lesquelles ils sont engagés (riziculture, maraîchages, cultures pluviales, élevage, pêche etc.).
- Il ressort également dans les discussions, la nécessité de distinguer ou de séparer la fonction de gestion des ouvrages hydrauliques (qui exigent une certaine application « top-down » des règles) à celle de prestation du service d'appui conseil (qui nécessite une approche participative et sensible aux besoins des producteurs) au niveau des périmètres irrigués afin de renforcer la qualité du service de conseil agricole et éviter un conflit de mandat.
- En raison des faiblesses concernant à la fois l'offre (par les agences gérant les barrages) et la demande des services (par les producteurs et leurs organisations) agricoles, il est nécessaire de les adresser de manière conjointe. Il est en effet nécessaire que la demande d'appui conseil soit bien définie par les producteurs en fonction de leurs besoins et des objectifs de production agréés entre offices et producteurs.
- Les rapports entre acteurs ne sont pas souvent clairs et on note parfois un manque de confiance entre producteurs et structures d'encadrement.
- Le conseil agricole devrait jouer un rôle important pour limiter le gaspillage d'eau au niveau des périmètres irrigués. En même temps les agences doivent assurer que les travaux d'entretien des périmètres se fassent de manière transparente et efficace.
- A travers le « **Marché des leçons** », on s'aperçoit qu'il existe beaucoup d'expériences et d'approches de CA innovants notamment la radio rurale participative, les conseils à l'exploitation familiale (CEF) les champs d'écoles de producteurs, les centres de ressources

agricoles avec l'utilisation des TIC, les plates-formes d'innovation, les centres de prestations de services, etc. Cependant, ces approches ne sont pas systématiquement adaptées et appliquées dans le contexte des grands barrages. Mais elles (CRP, RRP, etc.), peuvent inspirer dans la mise en place de dispositifs de conseil agricole et rural adaptés pour les périmètres irrigués.

- L'organisation du service du conseil agricole reste du ressort de l'Etat en collaboration avec les prestataires de services pour assurer la qualité des services offerts aux producteurs et dans un souci de rentabiliser les gros investissements déjà consentis au niveau des barrages. Cela inclut la mise en place de mécanismes de surveillance des prestations de services du secteur privé et une certaine viabilité d'accès aux services de conseil agricole payant.
- Deux modèles existent pour offrir des services de CA diversifiés : soit des agents polyvalents capables de répondre aux besoins divers (élevage, riziculture, cultures pluviales etc.) des exploitations familiales tout au long de la chaîne de valeur, soit des équipes pluridisciplinaires pour appuyer les conseillers. Chaque option a des avantages et des inconvénients. Seulement, au niveau des périmètres aménagés, il est difficile de mettre en place un CA soutenu par une équipe spécialisée car on a une petite équipe de 10 personnes.
- Face à la diversité de la demande en CA et à l'insuffisance des ressources humaines pour l'encadrement, il est opportun de définir un profil pour le conseil agricole qui réponde aux besoins de ses clients.
- Il est important que les systèmes de conseil agricole soient adaptés aux besoins et budgets des producteurs les plus pauvres (car certains systèmes innovants, comme la radio rurale et l'utilisation des TIC, dépendent souvent de prestataires privés et nécessitent des contributions financières de la part des producteurs).

3.1 Travaux de groupes

Les travaux de groupe ont essentiellement porté sur les deux thématiques suivantes :

- Rôle et responsabilité, gouvernance et financement des différentes organisations dans le conseil agricole: OP, agences de l'Etat, secteur privé, instituts de recherche, etc.,
- Profil du conseil agricole et approches / méthodes de conseil

Dans un premier temps les travaux ont traité des aspects suivants : (1) Les expériences réussies transférables, (2) Les questions spécifiques à adresser, et (3) Les autres idées, commentaires, propositions. Dans une seconde phase, les participants ont approfondi les discussions de la première session avant de proposer des recommandations et des pistes d'intervention en termes de plaidoyer et d'action.

Les résultats des travaux de groupes sont présentés dans l'Annexe 4.

4 Recommandations

Au terme des travaux, l'atelier recommande :

De façon générale

- Poursuivre de manière proactive les différents points identifiés lors de l'atelier (aux niveaux du barrage, de l'investissement et de la politique national, régional et global) afin de favoriser le développement d'une nouvelle vision d'un service de conseil pour les grands barrages qui fonctionne pour les agriculteurs et l'Etat.
- Mettre en place un groupe de travail pour accompagner ces recommandations

Création des savoirs / connaissances / données

- Évaluer / quantifier l'impact réel du conseil agricole (par exemple sur la productivité, les revenus des exploitations familiales, etc.) pour justifier des investissements dans le CA. La difficulté est de déterminer la manière dont les changements au CA doivent être apportés – car plusieurs facteurs influent sur les performances des exploitations.
- Faire un état des lieux / études globales pour analyser la situation de référence du système de CA
- Développer une boîte à outils / un guide pour le CA spécifiquement pour les périmètres irrigués (sur la bases des guides / outils existants).

Renforcement des capacités et facilitation des processus

- Les rôles de l'Etat, des agences qui gèrent les barrages et des autres acteurs (OP, secteur privé etc.) sont généralement bien établis, mais le problème qui se pose est celui du suivi car les acteurs ne jouent pas pleinement leur rôle. Pour répondre à cela, il est ainsi recommander de :
 - Partager les leçons apprises sur les acquis / défis du système entier dans les différents périmètres et faire la capitalisation des cas de bonnes pratiques en matière de CA
 - Accompagner l'expérimentation d'innovation en matière de conseil agricole sur les sites pilotes pour pouvoir par la suite les capitaliser.
 - Appuyer la mise en place d'outils et de dispositifs de CA opérationnels vers une démarche cohérente et participative. Cette démarche devrait inclure le développement d'un plan de communication pour le CA et les autres acteurs.
 - Faciliter le dialogue entre les acteurs autour des barrages et accompagner la mise en place d'innovations institutionnelles pour améliorer la gouvernance du périmètre.
 - appuyer la mise en place de mécanismes de co-financement et de cogestion des dispositifs en place à travers des espaces de dialogue et de concertation pour la coordination, la planification et le suivi-évaluation des activités de conseil agricole au niveau barrage.
 - Gérer les services de CA pour atteindre une bonne motivation en utilisant des approches adaptées au contexte spécifique – dont évaluation participative du CA, leadership, bonnes conditions de travail, salaire selon performance, plans de carrière clairs, recyclage, doter les conseillers de capacités de plaidoyer, etc.
- Accompagner les OP afin de mettre en place des mécanismes endogènes de conseil agricole et considérer un système relai de formation des producteurs / animateurs

- Concernant la question de conflit d'intérêts en matière de gestion de l'eau et de prestation de conseil, il est proposé de séparer ces fonctions même si dans une certaine mesure il se pose la question du coût.
- Encourager un renouvellement progressif des CA, en favorisant le volontariat des jeunes issus des zones aménagées (au niveau national).
- Revoir les programmes de formation pour les agents de CA dans la région, afin de s'assurer qu'ils soient en mesure de répondre aux besoins en personnel de CA en termes de connaissances techniques, compétences sociales / comportementales et entrepreneuriales.
- Améliorer le système de sélection des CA (profils de postes / critères de sélection), mais aussi utiliser les capacités existantes et les stagiaires pour construire les capacités de la base (en coopération avec des centres de formation)

Cadre de plaidoyer

- De mener des actions de plaidoyer au niveau national et régional à travers les plateformes nationales d'AFAAS (African Forum for Agricultural Advisory Services – Forum Africain pour les services de conseil agricole), le RESCAR-AOC (Réseau des services de conseil agricole et rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre), et le CORAF (Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole)
- S'assurer que les aspects spécifiques des périmètres irrigués soient considérés dans les politiques et investissements en CA afin que les 10% destinés à l'agriculture dans les budgets nationaux (Déclaration de Maputo) intègrent une proportion raisonnable pour le CA.
- Prendre en compte les bonnes pratiques et innovations (techniques, gouvernance, gestion etc.) et les spécificités du CA pour les grands barrages dans les stratégies et politiques de développement national, et dans les programmes de développements sous régionales PDDAA,
- Intégrer le CA dans les politiques agricoles nationales et régionales avec un minimum de budget alloué au CA
- De mener des actions de plaidoyer auprès des organismes d'investissements internationaux et des bailleurs pour :
 - Financer des modèles d'appui conseil innovants et qui tiennent compte des questions de gestion et de gouvernance du conseil agricole.
 - De tirer parti du financement déjà disponible dans les trois barrages (Bagrépôle : BM, ODRS : PRESA-BAD, Sélingué : Coopération Espagnole – PASAEL), afin de s'assurer que ce financement contribue à l'amélioration du système de conseil agricole.

Annexes

Annexe 1 Programme de l'atelier

Mercredi 4 juin		
8.30	Arrivée et inscription des participants	
	Cérémonie d'ouverture	Facilitateur : Serge SEDOGO
9.00	Allocution de la Global Water Initiative Ouverture de l'atelier Présentation des participants Contexte et objectifs de l'atelier	Jamie SKINNER, IIED Pascal GBENOU, ROPPA Facilitateur Barbara ADOLPH, IIED
10.30	Pause	
	Session 1 – Le contexte	
11.30	La mise en contexte : Conseil agricole pour les grands barrages en Afrique de l'Ouest	Ismail MOUMINI, Université de Parakou, Benin
12.00	La vision : Un conseil agricole qui fonctionne pour les producteurs et pour l'Etat	Barbara ADOLPH, IIED
12.30	Discussion	Facilitateur
13.00	Repas	
	Session 2 – Le conseil agricole dans trois barrages – résultats intermédiaires de la recherche-action de GWI	
14.00	Le barrage de Selingué – Mali	Bamadou CESSOUMO, UICN Mali, et Younoussa TOURE, Université de Bamako
14.20	Le barrage de Bagré – Burkina Faso	Serge SEDOGO, consultant, et Tsuamba BOURGOU, ANSD (Association Nourrir sans Détruire), Fada, Burkina Faso
14.40	Le barrage de Niandouba/Confluent – Sénégal	Modou DIOUF, UICN Sénégal et Souleymane CISSE, IED Afrique, Dakar
15.00	Questions de compréhension	Facilitateur
15.30	Pause	
16.00	Discussion : - Est-ce que les exigences institutionnelles, financières et organisationnelles du conseil agricole pour les agriculteurs dans les grands barrages d'irrigation sont différentes de celles pour d'autres systèmes de production agricole? Quelles sont les similarités, quelles sont les différences ? Est-ce qu'ils y a des expériences transférables ? Dimensions à explorer : - Rôles et gouvernance des différentes organisations – OP, agences de l'Etat, secteur privé, instituts de recherche etc. - Redevabilité des organisations aux producteurs - Financement des services / recouvrement des coûts - Sources des connaissances et des savoirs pour le CA - Approches et méthodes du CA - Capacité à comprendre et de répondre aux besoins des différents types d'agriculteurs	Facilitateur
17.30	Fin de la journée	

Jeudi 5 juin

9.00	Récapitulatif de la première journée	Facilitateur
	Session 3 – Partager les expériences	
9.30	Conclusions de la conférence électronique de FAO sur le conseil agricole en Afrique de l’Ouest et Centrale (plus questions / discussions)	Patrice DJAMEN, RESCAR-AOC (Réseau des services de conseil agricole et rural d’Afrique de l’Ouest et du Centre)
10.00	« Marché de leçons » (certains participants expliquent leurs expériences, les autres participants se promènent pour regarder les affiches / poser des questions etc.)	Facilitateur
11.00	<i>Pause</i>	
	Session 4 – Travaux en groupes	
11.30	Travaux en deux groupes (thèmes provisoires): (a) identifier les interventions et stratégies nécessaires pour améliorer la conception et la gestion du CA concernant les grands périmètres irrigués (dans le cadre des stratégies existantes et émergentes de CA dans la région), (b) identifier les interventions prioritaires (en termes de politiques et investissements agricoles) que la GWI et ses partenaires devraient viser en termes d’influence et plaider au cours des prochaines années.	Facilitateur
13.00	<i>Repas</i>	
14.00	Continuation – travaux en groupes	
	Session 4 – Restitution des travaux de groupes et discussions	
15.00	Restitution des travaux de groupe Discussions	Facilitateur
16.15	<i>Pause</i>	
	Session 5 – Lecture et approbation du communiqué final	
16.45	Lecture et approbation du communiqué	Facilitateur
17.00	Clôture	

Annexe 2 Présentations

Nom de présentateur	Titre de présentation	Nom de fichier
Barbara ADOLPH, IIED	Rentabiliser les grands barrages en Afrique de l'Ouest : Quel rôle pour le conseil agricole ? Contexte et objectifs de l'atelier d'experts, Bamako, 4 et 5 Mai 2014	CA atelier GWI Bamako - intro et objectives final.pptx
Patrice DJAMEN, RESCAR -AOC	Principaux résultats de la conférence électronique « mutations, défis et potentiels des services de conseil Agricole en AOC »	CA atelier GWI Bamako - RESCAR-AOC DJAMEN P.pptx
Ismail Moumouni, University de Parakou, Benin	La mise en contexte : Conseil agricole pour les grands barrages en Afrique de l'Ouest	CA atelier GWI Bamako - contexte regional barrages.ppt
Gifty NARH, CORAD, Burkina Faso	QUELQUES EXPERIENCES DE CORADE EN MATIERE DE CONSEIL AGRICOLE	CA atelier GWI Bamako - CORADE NARH G.pptx
Modibo G COULIBALY, Radio Rurales Internationales	Comment l'utilisation de la Radio Participative dans les systèmes de conseil Agricole peut aider à obtenir un impact à grande échelle autour des grands barrages	CA atelier GWI Bamako - Radios Rurales Internationales.pptx
Younoussa TOURE, consultant - GWI	ATELIER REGIONAL : RENTABILISER LES GRANDS BARRAGES EN AFRIQUE DE L'OUEST : Etat des lieux dans la zone de l'ODRS	CA atelier GWI Bamako - etat des lieux Selingue.pptx
Barbara ADOLPH, IIED	La vision: Un conseil agricole qui fonctionne pour les producteurs et pour l'Etat	CA atelier GWI Bamako - vision et dimensions finale.pptx
Serge SEDOGO, consultant - GWI	RAPPORT D'ETAPE : LA RECHERXHE ACTION SUR LE CONSEIL AGRICOLE	CA atelier GWI Bamako - etat des lieux Bagre.ppt
Souleymane CISSE, IED Afrique	Etats des lieux du conseil agricole au niveau du bassin de l'Anambé	CA atelier GWI Bamako - etat des lieux Niandouba Confluent.pptx

Annexe 3 Liste des participants

	Nom	Pays	Organisation	Fonction	Email	Téléphone
1	Ismail MOUMINI	Benin	Université de Parakou	Consultant GWI	mmismailfr@yahoo.fr ; ismailmm@gmail.com	+229 9632 8860 +229 55 88 04 10
2	Patrice DJAMEN	Burkina Faso	RESCAR-AOC (Réseau des services de conseil agricole et rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre)	Coordinateur	p.djamen@gmail.com	
3	Amadi COULIBALY	Guinee-Bissau	SNV		amadicoulibaly@snvworld.org	
4	Guiella NARH Gifty	Burkina Faso	Agence CORADE	Directrice	myrnarh@hotmail.com corade@fasonet.bf	+226 50 36 31 55 +226 70308630
5	Nouradine Zakaria TOURE	Mali	CRU-BN (Coordination Régionale des Usagers(ères) des Ressources Naturelles du Bassin du Niger)	Président	nouradhine@gmail.com	+223 66 79 57 40 +223 76490702
6	Modibo G COULIBALY	Mali	Farm Radio International / Radios Rurales Internationales	Directeur Bureau Régional, Afrique de l'Ouest	modiboc@farmradio.org	+223 20209517, cel 65593479; skype: modibo.g.coulibaly
7	Pascal GBENOU	Burkina Faso	CRCOPR/ROPPA		gbenoup@gmail.com	+229 97655628
8	Hamadoun Maminata	Mali	Plateforme Nationale des Producteurs du Riz (PNPR)			+223 76055080
9	Mamadou Kabirou NDIAYE	Sénégal	AfricaRice	Programme leader	k.ndiaye@cgiar.org	+221 775856728
10	Sekou BAH	Mali	Nyeta Conseils	Président	nyetaconseils@afribonemali.net ; bah.sekou@yahoo.fr	+223 21 35 21 27/ 76 42 84 49

	Nom	Pays	Organisation	Fonction	Email	Téléphone
11	Mahmouth NDIAYE	Sénégal	SODAGRI	Responsable de la production animale	majpapi@gmail.com	+221 77 605 59 41
12	Etienne Z. KABORE	Burkina Faso	Bagrêpôle		kaboreti@yahoo.fr	+226 70 26 28 41
13	Pathé KEBE	Mali	ODRS (Office du développement rural de Sélingué)	Chef DAPV	kebepathe_07@yahoo.fr	+223 66801267
14	Keffa DEMBELE	Mali	DNA		dembelekeffa@gmail.com	00223 79152427
15	Aliou KOURE	Niger	ONAHA	Directeur générale	Akou54@yahoo.fr	00227 96963446
16	Serge SEDOGO	Burkina Faso	GWI	Consultant	sergealfred@fasonet.bf	00226 70 21 06 91
17	Younoussa TOURE	Mali	Université de Bamako	Enseignant	yunusature53@yahoo.fr	+223 66807012
18	Souleymane CISSE	Sénégal	IED Afrique		cissesouleye@iedafrique.org	+221 771592058
19	Modou DIOUF	Sénégal	UICN	Chargé de projet GWI au Sénégal	Modou.DIOUF@iucn.org	+221 77 159 20 58
20	Bamadou CESSOUMA	Mali	UICN	Chargé de projet GWI au Mali	Bamadou.CESSOUMA@iucn.org	+223 76 81 06 00
21	Moumini SAVADOGO	Burkina Faso	UICN	Chef de Programme UIC-BF, Responsable GWI Burkina Faso	Moumini.SAVADOGO@iucn.org	+226 76 60 60 56 +226 50313154
22	Jérôme Koundouno	Burkina Faso	UICN	Coordinateur régionale GWI	Jerome.KOUNDOUNO@iucn.org	+226 78 34 77 89
23	Eric BOLOGO	Burkina Faso	Inter-réseau	Chargé de mission	eric.bologo@inter-reseaux.org	+226 50412643 +226 61417740
24	Barbara ADOLPH	Royaume Uni	IIED	Chercheur	Barbara.Adolph@iied.org	
25	Jamie SKINNER	Royaume Uni	IIED	Directeur, GWI Afrique de l'Ouest	Jamie.Skinner@iied.org	

	Nom	Pays	Organisation	Fonction	Email	Téléphone
26	Lucille ROBINSON	Royaume Uni	IIED	Responsable de communication, GWI Afrique de l'Ouest	Lucile.Robinson@iied.org	
27	Tsuamba BOURGOU	Burkina Faso	ANSD (Association Nourrir sans Détruire)	Consultant GWI	btsuamba@yahoo.fr	
28	Frédéric BAZIN	France	IRAM	Chercheur	f.bazin@iram-fr.org	
29	Kemi SEESINK	USA	CARE	Responsable communication global, GWI	kseesink@care.org	

Annexe 4 Produits des travaux de groupe

Jour 1, Groupe 1 – Rôles et responsabilités pour le CA

I. Expériences pertinentes transférables

EXP1 : Mutualisation des charges de l'appui conseil (Financement du dispositif)

Acteurs impliqués	Rôle	Mode gouvernance	observation
Bagrépôle	<ul style="list-style-type: none"> - Met à la disposition de conseiller - Développe les outils- élaboration du manuel - Fourniture de carburant 	<ul style="list-style-type: none"> - Convention OP-BP- RMG - Comité de suivi présidé par BP 	<ul style="list-style-type: none"> - Ce système permet un appui à BP - Il permet un recouvrement des charges - Partenariat gagnant-gagnant
RMG (Groupe Sahel farming)	<ul style="list-style-type: none"> - Met à disposition de conseiller - Logistique (moto) - Prestation et intrants 		
OP	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des producteurs - Evaluation des besoins 		

EXP2 : Comités paritaires (gouvernance)

Acteurs	Rôle	Financement	Observations et questions spécifiques
ODR OP	<ul style="list-style-type: none"> - Délibération sur la gestion des terres - Elaboration du calendrier agricole - Négociation des délais de paiement 	<ul style="list-style-type: none"> - La redevance en eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Quel rapport de forces entre OP et ODR (agence qui gère le périmètre) ? - Qu'en sera-t-il pour l'application des décisions ? - Le risque de contrôle de l'ODR

EXP3 : Expérience de la fédération du Fouta en Guinée

Approvisionnement en intrants et offre de services de conseil agricole

Acteurs	Rôles	Gouvernance	Commentaires
OP (Fédération)	Assure la gestion	La gestion se fait par l'OP à travers un comité de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de recouvrement de près de 100% - Parfois le recouvrement peut prédominer sur les activités de conseil agricole - Risque de conflit de rôle
Banques	Financement avec les crédits		
Etat	Appui technique		

III. Questions spécifiques

1. **Comment l'Etat et les ONG peuvent accompagner les OP à développer un système d'appui conseil pour leurs membres ?**
2. Quel financement du conseil agricole ?
3. Quel rôle pour l'Etat ? Pas d'Etat ? peu d'Etat ?
4. Quelle nature pour le financement ? Quelles modalités ?
5. Dans les cas des financements incomplets ou insuffisants, Comment compléter ce financement ?

Les questions 2 à 6 peuvent se résumer en une question : Quel mécanisme de financement optimum pour l'appui conseil dans les périmètres ?

Quel dispositif de planification et de coordination de l'offre et de la demande ?

IV. Le rôle des acteurs

Acteurs	Rôles
Etat	<ul style="list-style-type: none">- Réglementation et définition des normes standards, établissement d'un cadre référentiel- Maintenance des infrastructures- Financement (Ressources humaines, équipement et logistique)
Agence de gestion des périmètres	<ul style="list-style-type: none">- Assurer l'appui conseil par la fourniture de services de conseil agricole- Coordonner les interventions dans le périmètre- Contrôler les services fournis par le secteur privé- Formation et recyclage des agents
OP	<ul style="list-style-type: none">- Identification et expression des besoins des producteurs- Mobilisation des producteurs- Participation effective à la prise de décision et à l'élaboration des politiques, à la définition des règles- Evaluer la qualité du service de conseil- Fournir des services d'appui conseil à leurs membres- Contribuer à la formation des producteurs (exemple : paysans relais- auxiliaires etc...)- Participer au financement des services d'appui conseil
ONG/OSC	<ul style="list-style-type: none">- Assurer de l'appui conseil- Faciliter le dialogue entre les acteurs du périmètre- Participer au financement
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none">- Appui conseil en relation avec les services fournis aux producteurs- Formation des producteurs- Assurer la qualité des services et produits

Question ressorties après discussion avec l'autre groupe :

1. Y'a-t-il pas une incompatibilité entre le rôle de conseil et celui d'appliquer des sanctions ?
 - La séparation des services de gestion de l'eau qui applique des sanctions et du service de conseil constitue une réponse
 - Cas du Sénégal : ce sont les collectivités locales qui appliquent des sanctions et la SODAGRI ne donne que son avis technique.

- Les comités paritaires peuvent aussi constituer une source d'inspiration pour dépasser ce type d'obstacle de l'incompatibilité.
- Cas de l'office du Niger avec la disponibilité de deux (2) type de cahiers des charges dont une avec les OP pour appliquer les sanctions. Ce cas présente le risque de conflit entre producteurs.

Jour 2, Groupe 1 – Rôles et responsabilités pour le CA – continué (approfondissement des travaux de jour 1)

1. Clarification des rôles de l'Etat et des agences qui gèrent les barrages

- Les rôles sont bien établis, le problème qui se pose c'est le respect des engagements des acteurs. Il faut remarquer qu'au niveau des barrages la maintenance et la gestion des aménagements prend parfois le dessus sur les autres aspects comme le conseil agricole.
- Il est nécessaire d'accompagner la mise en place d'un mécanisme de suivi pour que les acteurs jouent pleinement leur rôle.
- Sur la question de l'incompatibilité des fonctions d'autorité qui sanctionne par rapport à la gestion de l'eau et de fournisseur de conseil, on peut envisager plusieurs scénarios notamment celui de séparer ces fonctions par une externalisation de l'une (Conseil agricole par exemple) même si dans une certaine mesure il se pose la question du coût.
- Il est nécessaire d'accompagner les OP à mettre en place des mécanismes endogènes de conseil agricole.
- Instaurer un mécanisme de cofinancement (peut être séparer les types de conseils, les OP assurent certains conseils comme l'exemple des paysans relais, auxiliaires etc..) avec un dispositif de cogestion des systèmes en place à travers des espaces de dialogue et de concertation pour la coordination, la planification et le suivi-évaluation des activités de conseil agricole.

2. Recommandation pour la GWI

Au niveau national

- Faire une analyse de la cohérence de la politique nationale avec les réalités des barrages et les besoins des petits producteurs autour de ces barrages ;
- Faire le plaidoyer pour la prise en compte des cas de bonnes pratiques dans les stratégies et politiques de développement national.
- Accompagner l'expérimentation d'innovation en matière de conseil agricole sur les sites pilotes pour pouvoir par la suite les capitaliser

Au niveau régional (CEDEAO)

- De faire le plaidoyer pour une prise en compte des innovations réussies dans les politiques et programmes de développements sous régional comme les PDDAA
- Plaidoyer pour la prise en compte des barrages dans les politiques régionales et sous régionales
- Faire le plaidoyer pour le financement des modèles d'appui conseil innovants
- Faire la capitalisation des cas de bonnes pratiques en matière de CA

- Lancer la réflexion sur le CA au niveau des réseaux régionaux en Afrique de l'Ouest

Pour les bailleurs BM BAD Investisseur

- Faire une analyse de la cohérence de la politique nationale avec les réalités des barrages et les besoins des petits producteurs autour de ces barrages ;
- Faire le plaidoyer pour la prise en compte des cas de bonnes pratiques dans les stratégies et politiques de développement national.
- De faire le plaidoyer pour prendre en compte les questions de gouvernance et de conseil agricole dans les gros investissements
- Accompagner l'expérimentation d'innovation en matière de conseil agricole sur les sites pilotes pour pouvoir par la suite les capitaliser en vue d'en faire des arguments de plaidoyer.
- Partager les leçons apprises dans les différents périmètres

Au niveau des périmètres

- Faciliter le dialogue entre les acteurs autour des barrages ;
- Accompagner la mise en place d'innovations institutionnelles pour améliorer la gouvernance du périmètre ;
- Faire une analyse l'impact du conseil agricole pour avoir des éléments de plaidoyer Appuyer la mise en place d'outils et de dispositifs de CA opérationnels dans les périmètres ;
- Doter les conseillers de capacités de plaidoyer

Jour 1, Groupe 2 – Profile et méthodes de CA

I. Expériences pertinentes transférables

Capacités désirables des agents

- Travailler tout long de la chaîne de valeur (pas seulement production)
- Spécialisation ou équipe pluridisciplinaire (inclus économistes – par exemple RRI-, juristes, agronomes etc.) ? Avantages et désavantages de chaque modèle. Question d'échelle (difficile de justifier des spécialistes dans les petits périmètres – ont besoin plutôt des agents polyvalents, avec de l'expérience en riziculture, qui peuvent travailler sans beaucoup de supervision directe)
- Capacités
 - o d'utiliser les TIC,
 - o d'analyse,
 - o de communication,
 - o à adopter une posture réflexive
 - o à comprendre et de répondre aux besoins des différents types d'agriculteurs
 - o de facilitation / mobilisation
 - o à initialiser et accompagner les processus d'innovation et d'apprentissage, et appuyer la promotion / diffusion des innovations
 - o maîtrise de la culture et de la langue locale

- de faire le lien avec l'adaptation au changement climatique (plan de gestion des risques)
- D'anticiper des événements et communiquer effectivement avec les producteurs ('prendre des responsabilités') – par exemple, SODAGRI
- Reconnaître et respecter les connaissances locales
- capacité de remplir deux rôles complémentaires :
 - Aide (aux producteurs) aux prises des décisions
 - Conseil technique spécifique
- Posture / attitude d'apprentissage / d'accompagnement

Méthodes

- Approche champs d'école (FAO Sénégal, autres) – mais dépend de la qualité de facilitation. Peut être utilisé pour des thèmes différentes (GIP – gestion intégrée des pestes, GIFS – gestion intégrée de la fertilité de sol etc.)
- Approche de groupes ou approches individuelle (avantages et désavantages de chaque approches), ou paysans relais / animateur paysan (pour chaque union sur le périmètre)
- Visites d'échanges, formation continuée pour les agents CA (ODRS Mali)
- Plateformes d'innovations multi-acteurs (pour liens entre recherche, CA et producteurs) – CORAF / WAAPP et IER / Africa Rice / Office de Niger. Les agents CA sont des facilitateurs. Apprentissage collective.
- Approche chaîne de valeur / filière (SNV)
- Conseil à l'exploitation familiale
- CRP (radio participative) – potentielle d'utiliser radio FM (par exemple Bagrepôle FM) dans une manière interactive
- Un guide pour le CA pour les périmètres (basée sur les guides de CA existants, mais adapte aux besoins spécifiques des grands barrages, serait utile)

Approches institutionnelles

- CCC (Centre de conseil aux communes ?) avec une équipe pluridisciplinaire (prive ou état)
- Utiliser des prestataires de services (consultants, ONG) pour des tâches spécifiques qui sont hors de la capacité du CA existant – faire des appels d'offre (par exemple, pour la restructuration des OP)
- Model du Niger / ONAHA : Trois organisations complémentaires qui s'occupent des aspects du CA différentes : (1) directeur de périmètre (conseil technique), (2) coopératives (commercialisation), (3) centre de prestation de services (autres services).
- Le Nord (du Sénégal) : Centres de l'économie rurale gérés par les OP
- ANCAR (Sénégal) – leur modèle ne marchait pas pour les périmètres irrigués
- Approche CRP, qui inclut recherche-action, renforcement des capacités, identification des besoins, identification des stratégies, mise en œuvre, suivi, évaluation

II. Questions pertinentes

- Comment assurer que les systèmes / structures / institutions mises en place fonctionnent ? Comment motiver les agents ? Importance d'assurer que les systèmes en place fonctionnent / les agents sont motivés (la capacité seule ne suffit pas). Comment développer un système participative suivi-évaluation réciproque (OP <-> CA) ? Le RRI est un exemple pour une approche déjà testé.

- Comment assurer un minimum d'équipement des agents (transport, communication) dans une façon durable (qui ne dépend pas seulement des projets externes) ? – autrement il est difficile pour les agents d'être motivés
- Comment adapter des modèles réussis hors des périmètres au contexte du domaine irrigués ? Par exemple, ANCAR au Sénégal.
- Comment utiliser les TIC pour améliorer le service du CA ?
- Le type de fournisseur de CA a une influence sur le type de conseil fourni (par exemple, vendeurs des intrants vont faire la promotion des intrants). Comment assurer que les producteurs reçoivent de conseil 'neutre' sans intérêt commerciale ?
- Qui va financer les CA – surtout s'ils utilisent de l'équipement cher comme des ordinateurs, tablettes etc. ? L'état, les OP, les producteurs individuels ? Comment est-ce que les producteurs pauvres peuvent contribuer aux coûts du CA ?

III. Idées etc.

- Suivi-évaluation participative : C'est une approche à piloter dans le contexte des grands barrages pour voir comment ça marche. Mais doit être réciproque (aussi évaluation des OP par le CA).

Jour 2, Groupe 2 – Profile et méthodes de CA - continué

Recommandations

1. Niveau barrage (système de gestion, structures, mandats, lettre de mission) :
 - Faire un état de lieu / étude global pour voir la situation / le système (dans une manière participative, avec les acteurs)
 - Développer un démarche cohérente, participatif pour arriver à un système qui fonctionne. Cette démarche devrait inclure le développement d'un plan de communication pour le CA et les autres acteurs.
 - Développer une boîte d'outils / une guide pour les CA sur la bases des guides existants, spécifiquement pour les plaines irrigués
 - Considérer un système relai de formation des producteurs / animateurs
 - Améliorer le système de sélection des CA (profils des poste / critères de sélection), mais aussi utiliser les capacités existants et les stagiaires pour construire les capacités de la base (en coopération avec des centres de formation)
 - Gérer pour une bonne motivation, en utilisant des approches adaptées au contexte spécifique – inclus évaluation participatifs du CA, bon 'leadership', bon conditions de travail, salaire selon performance, profile claire de carrière, recyclage
 - Tirer parti du financement déjà disponible afin de s'assurer qu'il est utilisé d'une manière qui appui le conseil agricole.
2. A tous niveaux :
 - Capitalisation des acquis / défis du système entière pour appliquer d'ailleurs

- Faire un renouvellement des CA progressive

3. Au niveau national (politiques sure CA, secteur irrigue etc.) :

- Mettre un place un plan d'action pour développer le CA / une stratégie (avec contributions des OP) – la ou elle n'existe pas encore. La politique devrait considérer les spécificités des périmètres irrigues.
- Proposer un cadre des jeunes des villages qui travaillent comme volontaires pour quelques mois dans les villages pour devenir des candidats pour le CA
- Intégrer le financement du CA dans les budgets nationaux
- Contribuer aux plateformes nationales d'AFAAS vers RESCOR-AEC
- Faire un plaidoyer aux états pour que les 10% destinés à l'agriculture intègrent une proportion raisonnable pour le CA

4. Au niveau régional :

- Revoir curricula de formation pour les CA
- Développer une politique régionale de CA (qui donne le contexte et des grandes lignes pour les politiques nationales sur le CA)
- Assurer que le CA est intégré dans les politiques régionaux et qu'il y a un minimum de budget alloué au CA
- Mettre en place un groupe de travail régional pour accompagner ces recommandations
- Travailler avec les réseaux régionaux existants : CORAF, RESCAR.
- Le RESCAR doit prendre ses responsabilités / jouer son rôle et prendre le lead pour coordonner la promotion du CA dans les périmètres
- RESCAR doit travailler avec le CORAF pour des plaidoyers.

5. Au niveau d'investissement global :

- Travailler avec les réseaux Africain et globale existants pour faire le plaidoyer pour le CA : GFRAS, AFAAS (qui ont un financement gère par la Banque Mondiale), assurer que les aspects spécifiques des périmètres irrigués sont considérés)
- Opportunité d'influencer / capitaliser les investissements actuels des banques dans les barrages

Annexe 5 Evaluation de l'atelier

Notes données par participant pour l'évaluation les aspects différentes de l'atelier

(« Sur une échelle de 1 (pas d'accord) à 5 (totalement d'accord), veuillez donner une note pour chaque élément »)

Question / Participant	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Moyen
1. Les communications étaient d'une bonne qualité	3	5	4	3	5	4	4	4	4	3	4.25	2.5	5	4	4	4	3.9
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Pour certains présentateurs, les diapos étaient trop chargées. 																
2. Les communications ont bien traité l'ensemble des thèmes liés à l'objectif de l'atelier	4	3	4	4	5	3	4	4	3	4	4	1.5	4	5	4	3	3.7
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Tous les thèmes sont abordés avec assez de temps pour discuter 																
3. L'animation a permis à chacun de s'exprimer librement	5	5	4	4	5	4	5	5	3	4	4.5	4	2	5	5	4	4.3
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Bonne animation 																
4. Les présentations et discussions ont sorties des aspects qui étaient nouveaux pour moi	4	5	4	3	5	3	4	3	4	3.5	3.25	3.5	3	5	3	5	3.8
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Tous les thèmes sont abordés avec assez de temps pour discuter 																
5. Qu'est-ce que vous avez retenu des discussions comme points clés ?	<ul style="list-style-type: none"> La nécessité de documenter les expériences réussies en matière de CA pour mieux articuler les messages de plaidoyer Que le CA est un maillon essentiel dans le développement agricole voire socioéconomique La nécessité de la prise en charge par les producteurs du CA pour qu'en retour elles puissent assurer une évolution objective Le CA doit être contextualisé, cofinancé par les acteurs, suivi et évalué par tous les partenaires impliqués La mutation du CA; la multiplicité des approches dans le CA; l'importance du CA dans la production agricole La problématique du CA a des spécificités dans le contexte des barrages La nécessité de clarifier les fonctions et les rôles des acteurs intervenant, la coordination des interventions en matière de CA Dans les offices la séparation du rôle du conseiller du rôle des agents de gestion d'eau pour un conseil efficace. La clarification du profil du conseiller. Existence de dispositif de CA autour des grands barrages, mais à renforcer; nécessité de faire émerger la thématique du CA autour des grands barrages comme aspect spécifique du CA 1 CA comme outil d'aide aux prises de décision, 2 CA technique spécifique, 3 trouver des arguments pertinents pour le plaidoyer, 4 financement du CA 1 les études doivent être menées pour mettre en exergue l'apport du CA à l'agriculture, 2 nécessaire d'accompagner le OP à mettre en place le mécanisme du CA Oui j'ai les retenues comme point clés La complexité et diversité des tâches pour accompagner le processus 1 le problème de profil du conseiller agricole 2 la diversité des fonctions du 																

Question / Participant	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Moyen
	<p>CA, 3 besoin d'argumenter l'impact du CA</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Nécessité de scinder sur un périmètre le CA de la gestion de l'eau. 2 Clarification du rôle des acteurs (états, agences, OP , CPS, ONG privées • Que le CA pour le PA nécessite une prise en charge particulière avec l'appui de tous les intervenants et bénéficiaires 																
6. Sur quelles questions spécifiques est-ce que vous pensez la GWI peut faire une contribution dans la région (et pourquoi) ?	<ul style="list-style-type: none"> • Le plaidoyer pour la levée de financement pour accompagner le CA • Appuyer les systèmes nationaux de CA à connaître les bonnes expériences et pratiques en matière de CA • La prise en charge du CA, l'évaluation du CA • Identifier des expériences performantes d'autres localités et les partager avec les partenaires • Appui au CA; appui aux aménagements des barrages • Appui à l'expérimentation de modèles de conseils sur les grands barrages, capitalisation, accompagnement des plaidoyers • La capitalisation des expériences, l'évaluation des impacts pour la construction de l'argumentaire sur le CA auprès des décideurs. • Pousser les réflexions sur la prise en charge du CA de façon durable sachant que l'état seul ne peut pas satisfaire le besoin des producteurs. • 1 information et sensibilisation sur les enjeux autour des grands barrages et l'importance du CA, 2 renforcement de la capacité des producteurs et de leurs OP à jouer leur rôle, 3 mettre en relation tous les acteurs ayant un intérêt pour le CA autour des grands barrages • 1 capitalisation/diffusion des bonnes pratiques, 2 plaidoyer pour l'influence des politiques du CA et investissements • 1 Accompagner les expériences de CA sur les périmètres, 2 faire le plaidoyer par la mise en route des CA innovants sur les périmètres • Soutenir le RESCAR dans le processus de mise en place du CA, orienter les donateurs vers le RESCAR • 1 Le financement du CA (plaidoyer), 2 La mutation du profil du CA, 3 L'évaluation de modèle de CA • La mise en place d'une plateforme du CA et la définition de ses missions seront en bon thème pour accompagner les acteurs du CA • Plaidoyer vers les états et les institutions (financières et de recherches) 																
7. Si la GWI organise un autre atelier sur le CA, est-ce que vous aimeriez participer ? Qu'est-ce qu'on ferait différemment ?	<ul style="list-style-type: none"> • OUI - Les innovations en CA me paraissent extrêmement intéressantes et doivent être répliquées au niveau national • OUI; éviter de vouloir traiter tous les problèmes en même temps. Se focaliser sur des aspects spécifiques afin de fournir des solutions précises et pertinentes. • Que des OP viennent présenter et commenter leurs expériences respectives. Avoir plus de représentantes femmes d'O.P • OUI ma participation sera encore plus remarquée du point de vue positivité • 1 envoyer les programmes avant l'atelier, 2 améliorer les consignes de travail, 3 mieux préparer en amont pour éviter des improvisations au cours de l'atelier • OUI. Il faudrait veiller au respect du champ du sujet. Car ici, les débats sont allés dans beaucoup de sens au lieu de se focaliser sur le CA dans les aménagements hydroagricole • J'aimerais participer mais je suggère que les décideurs méritent d'être associés à la réflexion 																

Question / Participant	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Moyen
	<ul style="list-style-type: none"> • Oui avec plaisir. Mieux penser les thématiques des travaux de groupes. Aller plus loin dans la conception des scénarios de dispositifs du CA autour des grands barrages • OUI 1 Visite terrain pour analyser l'étude de cas, 2 faire des copies des communications pour les participants • Oui travailler sur le profil du CA • J'aimerais bien participer. Pas différemment mais vous pouvez approfondir plus. Ça m'apportera plus de compréhension • 1 RRI reste toujours disponible, 2 présenter les résultats d'un projet, 3 Pourquoi le prochain atelier ne sera pas un cadre de développement d'un projet pilote sous régional • OUI Développement d'outils de CA. 2 Définir un protocole d'évaluation de l'impact du CA • OUI Faire ressortir toujours les avantages (forces) et inconvénients (faiblesses) de chaque sujet traité • OUI, la prise en charge est à améliorer 																